

Compte rendu du Conseil Municipal du 16 septembre 2020

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-d'Aurac s'est réuni le mercredi 16 septembre 2020 à 20 h00 sous la présidence de Monsieur Alain GARNIER, Maire, à la salle polyvalente, en respectant les « gestes barrières ».

1. **Délibération : désignation des délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)**, 1 titulaire et 1 suppléant. Alain Garnier, Conseiller Communautaire titulaire, et Christine Peghaire Conseillère Communautaire suppléante sont désignés.
2. **Délibération travaux voirie** : après exposé par Georges BERINGER pour la Commission Travaux , le Conseil Municipal décide de procéder à la réfection du chemin de La Salzède et du chemin de la gare (entrée Sté Siozade et Lisa). Pour les travaux de la traversée d'Azinières, il est décidé d'attendre 2021 où une demande de DETR sera sollicitée.
3. **Délibération : contrat d'assurance des risques statutaires (CDG 43)** : le 19 février 2020, le Conseil Municipal a délibéré pour donner au Centre de Gestion un mandat pour négocier le contrat d'assurance des risques statutaires des agents communaux. Le CDG a lancé un avis d'appel public négocié.
Le groupement Sofaxis – CNP a été retenu avec des taux passant de 5,95 en 2016 à 5,30 aujourd'hui pour les agents CNRACL avec une franchise de 10 jours, et de 1,20 à 1,05 pour les agents IRCANTEC avec une franchise de 10 jours.
Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le nouveau contrat.
4. **Divers** :
 - **Réserve incendie Trintinhac** : en décembre 2019, Mr le Maire a sollicité la participation de Chavaniac Lafayette pour la réserve incendie de Trintinhac. En attente d'une réponse de Chavaniac-Lafayette.
 - **Projet d'assainissement La Morge et Flageac** : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur le projet d'assainissement des villages de La Morge et Flageac.
2 demandes de subvention ont été faites auprès de l'Agence de l'Eau et du Département.
Devant le refus de l'Agence de l'Eau, le cabinet AB2R va faire une demande de dérogation.
Pour le Département, une réponse prochaine est attendue.
 - **L'Association « Les greniers de nos soldats »** propose une exposition sur la guerre de 14/18 et sur M. De Cazenave à partir du 4 novembre, pour 4 semaines, à la salle polyvalente.
 - **Hydrotube à La Morge** : demande de réaliser des têtes de tube en ciment.
 - **Points lumineux** : lors de la dernière réunion de secteur du Syndicat Electrique d'Énergie, il nous a été annoncé qu'il restait 36 lampes ancien modèle. Pour le remplacement par des lampes LED à faible consommation, le coût unitaire à la charge de la commune est de 350 €uros environ.